



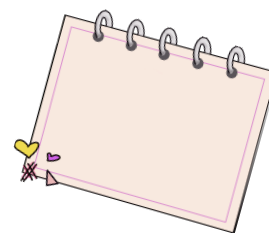
JUILLET 2026

LE JOURNAL DES ARTIGUES

DOSSIER :
CADRE DE VIE: PAGES 8 À 10

PRESENTATION DU CONSEIL : PAGES 3 ET 4
NOTRE ÉCOLE: PAGES 5 À 7

ÉDITORIAL



Chères Artiguisaises, chers Artiguais,

Un grand merci à toutes et à tous pour votre confiance.

Je souhaite également remercier l'ensemble des personnes qui m'ont soutenue et accompagnée tout au long de cette campagne.

Nous entamons aujourd'hui un mandat de six voire sept ans durant lequel nous poursuivrons les projets engagés lors du précédent mandat mené par Jean-Pierre Quet. Nous mettrons toute notre énergie et notre détermination au service des engagements de notre programme, en affinant certains choix au fil des échanges avec l'équipe municipale, les habitants et les associations.

Pour améliorer encore notre cadre de vie, nous aurons besoin de l'implication de chacune et chacun, élus, agents municipaux et habitants. Je souhaite que ce mandat soit placé sous le signe de la solidarité, de l'écoute et de la participation de tous afin d'améliorer ensemble le cadre de vie et l'avenir de notre village. C'est grâce à vos idées, à votre engagement et à votre confiance que nous pourrions avancer.

Nous venons de traverser un épisode de chaleur exceptionnel suivi d'un important incendie. Nous avons démontré notre capacité à agir avec la plus grande réactivité:

- école: adaptation du temps scolaire et périscolaire, repli dans les lieux de fraîcheur, encore plus d'attention aux enfants grâce à l'équipe enseignante et municipale;
- une surveillance des personnes vulnérables, information aux habitants en temps réel;
- incendie: mise en sécurité des habitants et animaux avec un accompagnement des habitants et une aide aux pompiers.

Autant d'actions qui illustrent la force de la proximité avec nos habitants.

Etre élue, c'est aussi savoir protéger, accompagner et prendre soin des habitants des Artigues lorsque les circonstances l'exigent.

Mon équipe et moi-même resterons à votre écoute pour construire, ensemble, des projets utiles et concrets. Notre objectif est clair : agir au quotidien pour améliorer votre qualité de vie et renforcer l'attractivité de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Bien cordialement,

Sophie DELCOURT
Maire des Artigues de Lussac



ÉTAT CIVIL

Naissances 2026

Éden DECIS HIVER né le 19 Avril
Noé ROUSSEAU né le 22 Mai
Inaya THOMAS BRIEU née le 27 Mai
Rayan ABIDI né le 10 Juin
Esmée FÉCAMP née le 11 Juin
Alba ALVES née le 11 Juin

Décès fin 2025/2026

COMBAREL Jean-Marie décédé le 23
Novembre 2025
PRUDON Marie née CRABOT décédée le 5
Décembre 2025
ROBIN Jean décédé le 5 Janvier 2026
DAVOULT Sylviane née SCHNEIDER
décédée le 28 Février 2026
MURAT Simone née ROUSSEAU décédée
le 3 Avril 2026
DURET Michel décédé le 15 Mai 2026

Mariages fin 2025 / 2026

CAZENAVE Elodie – ABIDI Amor le 18
Novembre 2025
MADELAINE Sandrine – TAPIE Frédéric le
28 Mars 2026
CHOQUET Laëtitiia – OAHAB Abdoul le 6
Juin 2026
EHLEN Daphne – VAN DE VELDE Glenn le
20 Juin 2026

ATTENTION:

A compter du 1er septembre, seules les
personnes pour lesquelles nous aurons reçu
un consentement écrit pourront apparaître
dans la rubrique ETAT CIVIL;
En vertu du règlement général sur la
protection des données (RGPD).

Le nouveau conseil municipal

Sophie Delcourt
Maire
Conseillère communautaire



Cyril Lagrave
1er adjoint
Vice-président de la CdC



Nadine Lebrun
2e adjointe



Jean-Charles Jourdan
3e adjoint



Sandrine Fernandez
4e adjointe



Sébastien Pigier
Conseiller



Catherine Gaillard
Conseillère



Alexandre Arbos
Conseiller



Valérie Godard
Conseillère



Benoît Duret
Conseiller



Sophie Lacosse
Conseillère



Gabriel Rebiteau
Conseiller



Caroline Deplat
Conseillère



Benjamin Chambaretaud
Conseiller
Conseiller communautaire



Eugénie Nebout
Conseillère



Vos élus référents par secteurs d'habitation

Rue Jean Trocard depuis croisement des Chapelles, Grézard, Les Jays, Tripoteau, la Fiole
Sophie Delcourt (accompagnée par Valérie Godard, Benjamin Chambaretaud et Eugénie Nebout)

Colas Nouet, Béchereau, Lamarche
Cyril Lagrave (accompagné par Sophie Lacosse)

Moulin de Gaillard, Pas de l'âne, Beurret
Nadine Lebrun (accompagnée par Alexandre Arbos et Benoît Duret):

Le bourg, grand Pagaud, Les Chapelles, rue Jean Trocard jusqu'au croisement des Chapelles
Jean-Charles Jourdan (accompagné par Gabriel Rebiteau et Caroline Deplat)

Route de Petit Pagaud, Faise, La Forêt
Sandrine Fernandez (accompagnée par Sébastien Pigier et Catherine Gaillard)

Infos utiles

- Pour rester informés téléchargez gratuitement sur votre téléphone l'application Intramuros
- En cas d'urgence à signaler en dehors des heures d'ouverture de la mairie, deux possibilités :
 - un répondeur téléphonique a été mis en place, consulté par les élus.
 - utiliser l'icône Signalement sur Intramuros, l'information sera transmise à un adjoint.



L'ÉCOLE

Les rencontres du vivant



Le 18 mai, tous les élèves du CP au CM2 ont participé aux rencontres du vivant, organisées par la CDC du grand Saint Emilionnais et Biotope, dans le cadre des 10 ans du festival. Au lycée agricole de Montagne, les enfants ont bénéficié de 8 ateliers sportifs ou environnementaux.



Sorties scolaires et projets

Tous les enfants de l'école ont eu la joie d'observer et d'étudier la métamorphose des chenilles en superbes papillons.



Le 1er juin, les enfants du CP au CE2 sont allés visiter le Moulin de Porchères. C'est un ancien moulin à eau situé sur l'Isle. Construit en 1847, il a conservé l'ensemble de sa machinerie.



Après la visite du moulin, les enfants ont fabriqué du pain, puis sont partis en balade le long du canal de Cholet à la découverte de la nature.



Classe de CE1 – CE2



Les enfants de maternelle sont allés à Sadirac, à la ferme du Domaine d'Ecoline. Ils y ont découvert la nature et ont pu caresser les animaux.

L'ÉCOLE

Patrimoine

Les élèves de la classe de CM1 CM2 ont découvert le patrimoine local lors de la visite au château de Rauzan et la grotte Célestine, une sortie qui leur a permis d'explorer l'histoire médiévale, la géologie et les richesses naturelles de leur territoire.



Recyclage

La classe de CM1 CM2 a réalisé un cabinet de curiosités à partir de matériaux de récupération afin de sensibiliser le public aux enjeux de la pollution et du réchauffement climatique, tout en montrant que le recyclage peut donner une nouvelle vie aux objets du quotidien.



Exposition « Chimères botaniques »

Dans le cadre du Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), la classe des CE1-CE2 a participé au projet « Chimères botaniques » organisé par la Communauté de Communes du Grand-St-Emilionnais.

Les élèves ont pu bénéficier d'ateliers d'arts plastiques animés par l'artiste Siona Brotman. Guidés par Siona, les enfants ont découvert plusieurs techniques de gravure et ont réalisé des œuvres magnifiques inspirés de végétaux réels ou imaginaires.

Ces travaux ont été exposés lors de la Quinzaine de la petite Enfance et ont rencontré un vif succès. Bravo à nos artistes en herbes !



L'Association des Parents d'Elèves:

Nous vous rappelons que tous les bénéfices de l'association servent pour les activités, les manifestations ainsi que du matériel pour vos enfants.

Pour tous renseignements ou bien pour apporter votre aide pour les manifestations, vous pouvez les contacter par téléphone: **06.75.75.55.33** ou **06.82.26.49.03**, ou par mail **apelesartiguesdelussac@gmail.com**

L'ÉCOLE

Le mot de la directrice

“ Une nouvelle année riche en émotions s'achève pour notre école Rosa Bonheur.

La vague de chaleur qui a touché notre pays au mois de juin n'aura pas empêché les enfants de profiter jusqu'au bout de moments joyeux et festifs.

En effet, nous avons pu réorganiser l'accueil des élèves et nous adapter du mieux possible aux conditions météorologiques, en nous efforçant de préserver le confort, la sécurité et le bien-être des enfants présents.

La kermesse, initialement annulée, a pu être reportée et les enfants se sont produits sur une scène improvisée dans notre gymnase, offrant aux spectateurs un beau moment de partage, de rire et d'émotion.

Nous avons également dit au revoir à nos « grands » qui nous quittent pour le collège, ainsi qu'à certains de nos élèves qui voguent vers d'autres aventures. Nous leur souhaitons le meilleur pour la suite.

Nous remercions chaleureusement les familles pour leur confiance, l'association des parents d'élèves pour leur implication et la Municipalité pour son engagement.

Vivement la rentrée !... mais en attendant, nous vous souhaitons à tous un bel été.

”

Merci à l'ensemble du personnel municipal pour leur investissement tout au long de l'année.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Les horaires:

Rappel des horaires d'ouverture pendant la période scolaire:

Mardi 16 h - 17 h 30

Mercredi 9 h 30 - 11 h

Samedi 10 h 15 - 12 h

Ouvert à tous - Inscription gratuite.

Attention la bibliothèque a des horaires spécifiques pendant les vacances scolaires

Fermée au mois d'août - Réouverture le samedi 29 août.



Animations à venir:

Renseignements auprès des bénévoles lors des permanences, ou sur les supports de communication de la mairie

Merci aux bénévoles de notre bibliothèque municipale



<https://bibliotheques.grand-st-emilionnais.org/>



Bibliothèque Municipale des Artigues de Lussac

LE CADRE DE VIE

NETTOYONS NOS VILLAGES 2026

La prochaine édition de Nettoyons nos villages, proposée par la compétence transitions territoriales de la communauté de communes du Grand Saint-Emilionnais se tiendra le week-end des 19 et 20 septembre 2026.

Comme chaque année, nous vous attendons plus nombreux, le 19 septembre. Tout le monde peut participer, quelques consignes de sécurité à respecter:

- les enfants sous la responsabilité d'un adulte;
- se munir d'un gilet de sécurité et de gants solides;

Accueil boissons et viennoiseries.



ENTRETIEN DES BOÎTES AUX LETTRES/ MESSAGE DE LA POSTE

Nous avons été confrontés ces derniers temps à plusieurs incidents au cours de la distribution du courrier dans plusieurs communes différentes (Piqures de guêpes et autres). Aussi, nous vous sollicitons afin de garantir la sécurité des facteurs pour relayer auprès de vos administrés les consignes suivantes :

- Vérifier régulièrement leurs boîtes aux lettres et leurs abords afin de s'assurer de l'absence de nids de guêpes ou de frelons ;
- Débroussailler et entretenir les abords des boîtes aux lettres, notamment lorsque celles-ci sont situées en bord de route ou dans des zones végétalisées, afin de limiter la présence de serpents et de faciliter l'accès en toute sécurité.

Ces gestes simples contribueront à protéger les facteurs et à assurer la continuité du service de distribution du courrier dans de bonnes conditions.

DEBROUSSAILLEMENT



Le débroussaillage incombe à celui qui crée le risque, c'est-à-dire à tout propriétaire, ou ayant droit (locataire), de constructions, chantiers ou installations de toute nature, situés à moins de 200 m de bois et forêt. En zone urbaine, la totalité de la parcelle, bâtie ou non, doit être débroussaillée. (Art. L 134-8 du code forestier)

Sans tenir compte des limites de propriété !

Le débroussaillage doit être effectué y compris sur les terrains voisins après en avoir informé leurs propriétaires.

Ceux-ci ne peuvent s'y opposer. (Art. L 131-12 du code forestier)

En zone urbaine (zone U dans le PLU)

L'obligation de débroussaillage porte sur la TOTALITÉ des parcelles bâties ou non.

Elle est à la charge du propriétaire ou son ayant droit (Art. L134-6 et 8 du code forestier).

LE CADRE DE VIE

FOCUS FÊTE DES VOISINS

Depuis quelques années déjà, les différents villages de la commune organisent 1 fois par an, voire plus si affinité, une fête des voisins. Un moment convivial et chaleureux qui resserrent les liens et créent amitiés et solidarité.

“La fête des voisins contribue à mieux vivre dans son environnement et ensemble, elle joue un rôle clef dans la dynamisation de nos quartiers et du village. Il est important de garder les liens avec le voisinage, et surtout avec la morosité qui nous entoure. C'est notre force en ruralité ! Nous sommes plus solidaire, plus humain. Il faut cultiver l'entraide, un climat de confiance et la bienveillance entre nous. Encore bravo pour ces coutumes. SD”



POINT SMICVAL



Lors du Comité syndical du SMICVAL qui s'est réuni mercredi 24 juin 2026, l'abandon de la réforme NéoSmicval a été voté.

Si l'ambition en matière de réduction des déchets, de prévention et d'accompagnement au tri (notamment pour les restes alimentaires) reste inchangée, c'est le modèle unique de collecte voté en 2022 qui est abandonné.

Le SMICVAL reconnaît et pérennise désormais les trois modalités de collecte existantes : les points d'apport collectif, le porte-à-porte et le porte-à-porte à fréquence adaptée.

Concrètement, chaque commune peut conserver son mode de collecte actuel. Dans le cas où elle souhaiterait en changer, une étude technico-économique permettant d'évaluer les coûts de la transformation sera préparée par les équipes du SMICVAL. A cet effet, la commune devra solliciter sa communauté de communes pour qu'elle saisisse le SMICVAL.

A la lumière de cette étude, la discussion, en vue d'une prise de décision, s'engagera au niveau de chaque intercommunalité, sachant qu'une modification du mode de collecte implique des conséquences financières en termes de mutualisation ou de dé-mutualisation (par exemple, amortissement des équipements et véhicules liés à l'apport collectif, achat de nouveaux matériels liés au porte-à-porte...)

Ce travail approfondi d'échange et de construction avec l'intercommunalité et l'accompagnement des équipes du SMICVAL permettra à chaque commune de porter une décision pleinement éclairée, en transparence avec ses administrés.

LE COIN DES ENTREPRISES

Point sur l'avancement des travaux du quartier des magnolias

Comme vous avez pu vous en apercevoir, les travaux relatifs aux espaces publics du « nouveau » quartier des magnolias sont terminés, aux abords directs des commerces et de la halle.

Une esplanade **piétonne** est apparue, avec la pose des derniers éléments de mobiliers urbains, bancs et jardinières. Il ne reste plus qu'à implanter la signalétique et, dès l'automne arrivé, apporter un peu de verdure à un espace encore très minéral.

Nous rappelons, que ce nouvel espace public est strictement interdit à la circulation des véhicules à moteurs, afin de garantir sécurité et convivialité.

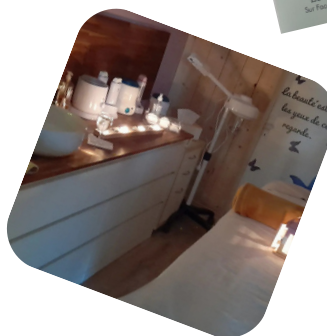
Pour ces derniers, l'accès aux commerces se fait uniquement par la rue du verger (à terme à sens unique), où un parking de 25 places est à disposition.

Merci à tous pour votre civisme.



ZOOM SUR

Le temps d'un soin



ANIMATIONS

En images, ci-dessous, un pêle-mêle de quelques événements, animations et manifestations organisés sur la commune en 2026

Les vœux du maire



Le repas des aînés



La cérémonie du 8 mai



ANIMATIONS

Inauguration parcours EAC



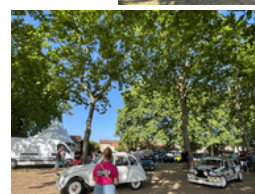
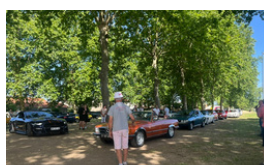
Fêtes de la Pentecôte



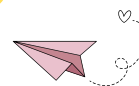
Fête de la musique



Exposition voitures Prestige



NOS ASSOCIATIONS



Retrouvez ici la liste des associations du village, ainsi que leur contact...

- ACCA (chasse) : Cédric Rossit / gerossit@gmail.com / 06 82 39 94 92
- Association paroissiale : Nicole Roussille / 05 57 24 38 78 / 06 18 29 65 27
- Banda Les Lézards : Eric Viaud / ericviaud@outlook.com / 07 81 29 27 05
- Club de l'amitié : James Bessou / jamesbessou@orange.fr / 06 85 16 65 49
- Innov'action : Nadine Lebrun / lebrun.nad@gmail.com / 06 85 78 15 01
- TC Vignes : Christian Peyssard / christian.peyssard@orange.fr / 06 81 84 86 70
- US Artiguaise : Julien Tison / j.tison@hotmail.fr / 06 88 30 82 02
- Vélo club : Philippe Abelard / veloclub.artiguesdelussac@gmail.com / 06 09 61 97 86
- Aéro Modèles Club du Libournais : Pascal Audigeos / patamjoss@gmail.com
- APE : Marion Chambaretaud / apelesartiguesdelussac@gmail.com
- Instant Yoga : Patrice Robert / robert.naveil.pat@gmail.com / 06 22 87 62 25
- Moment de Reiki : Florence Querre / florencecq@yahoo.fr / 06 87 14 12 43
- Artigues d'Arts Club : Patrice Stievenart / 06 18 61 80 15
- ULM : Jacques Lacroix / j-m-lacr@wanadoo.fr / 06 26 32 87 48



... Venez les rencontrer à l'occasion du 1er forum Artiguais des associations VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2026 de 17 h à 20 h autour de la salle polyvalente Pierre Lard suivi d'un repas sous les arbres.

(une solution de repli est prévue en cas de mauvais temps)

SERVICES À LA POPULATION



De nombreux services sont proposés à tous les habitants

LE BUS FRANCE SERVICES:

Santé, famille, retraite, logement, impôts... les conseillères France services vous accueillent et vous accompagnent dans vos démarches du quotidien, au plus près de chez vous.

Le bus est présent une fois par mois sur le parking de la mairie. Le planning est disponible chaque mois en mairie ainsi que sur tous les supports de communication communaux.

N'hésitez pas à prendre contact avec elles: **tel 06 73 83 12 56**

mail: busfranceservices@grand-st-emilionnais.org



FRANCE RENOV':

Pour l'accompagnement à la rénovation de l'habitat, un seul et nouveau dispositif: le pacte territorial France Rénov'

Le Pacte territorial renouvelle le partenariat entre l'État et les collectivités, autour du service public de la rénovation de l'habitat France Rénov'.

A ce titre, le déploiement du service public, via le pacte territorial France Rénov', vise à couvrir l'ensemble du territoire, « sans zone blanche » en matière d'information-conseil. Cela passe par un dimensionnement adapté aux dynamiques territoriales et la recherche d'un point d'accueil physique par la CDC, afin de permettre à chaque ménage et syndicat des copropriétaires un accès au service public. Le pacte territorial France Rénov' doit enfin permettre d'accompagner tous les ménages, quels que soient leurs caractéristiques (ressources, ...), statut d'occupation (propriétaires occupants ou bailleurs) ou typologie d'habitat (habitat collectif ou individuel).



Vie Libre:

AAVL Addictions Alcool Vie Libre est un mouvement national reconnu d'utilité publique qui fonctionne sous le régime associatif loi 1901. Cette entité se développe en comités régionaux, puis départementaux et en structures locales qui sont les sections dont la nôtre : AAVL Section Vallée de l'Isle

Domiciles, hôpitaux, centres de cure et de post cure, tribunaux, prisons : les militant(e)s de notre section se déplacent là où l'addiction fait souffrir, inquiète ou dérange afin de proposer un accompagnement aux personnes en difficultés.

Amitié - Ecoute - Confidentialité - Respect

Contacts : 06 88 35 82 60 – 06 89 94 04 22
AAVL Section Vallée de l'Isle
vielibre.valleedelisle@orange.fr



INFOS UTILES

MAIRIE

Tél: 05.57.24.32.33 / lesartiguesdelussac@free.fr

Retrouvez toute l'actualité et les infos utiles sur nos supports de communication:



Mairie des Artigues de Lussac



www.mairie-lesartiguesdelussac.fr

CABINET INFIRMIER

Soins à domicile 7 jours / 7

Valérie Godard 06.32.40.60.07

Isabelle Gendre-Horrut 06.33.73.58.46

ÉCOLE ROSA BONHEUR

390 rue Jean Trocard tel: 09.50.09.61.09

Directrice: Eva Ramisse-Chain, jour de direction le lundi.

Horaires de la mairie

Lundi 13h30 - 18h

Mardi 9h - 12h / 13h30 - 18h

Mercredi ---

Jeudi 9h - 12h / 13h30 - 17h30

Vendredi 9h - 12h / 13h30 - 17h

PHARMACIES DE GARDE



3237

www.3237.fr

PORTAGE REPAS

La Communauté des Communes propose un service de livraison de repas. Ces repas complets, en liaison froide, vous sont ainsi livrés tous les jours par l'association AIPS (Association Intercommunale Prévention Solidarité)

Renseignements: l'AIPS: 05.57.40.26.22 ou votre mairie.

PARRAINAGE RÉPUBLICAIN

Notre commune célèbre des "baptêmes" civils appelés parrainages républicains. Cet évènement trouve ses sources à la Révolution Française. Cette cérémonie crée une alternative laïque au baptême religieux. Elle revêt une signification forte, même si elle n'a pas de valeur juridique. Elle concentre tous les symboles importants de notre République: liberté, égalité, fraternité, mais aussi respect, tolérance et solidarité. Les parrains et marraines choisis par les parents s'engagent moralement à participer à l'éducation citoyenne et laïque de leur filleul(e).

Cette cérémonie du parrainage républicain se déroule en mairie. Un rendez-vous entre les parents et le secrétariat de mairie permet de préciser les documents à fournir, la date de la cérémonie et le nom de l'officier d'état civil qui en assurera le déroulement. La commune a célébré une vingtaine de parrainages républicains avec accroissement du nombre ces dernières années.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Bruno DE LAMBERT fait une permanence sur rendez-vous au siège de la Communauté des Communes.

Inscriptions: bruno.de-lambert@conciliateurdejustice.fr et au 06 49 45 36 19

LE RECENSEMENT



RECENSEMENT CITOYEN
Chaque Français dès 16 ans doit d'abord faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...).

VOUS VENEZ DE VOUS FAIRE RECENSER ?



Vous pouvez télécharger immédiatement l'application **iDEFENSE** sur votre Smartphone. Toutes les informations sur les différentes étapes de votre parcours, depuis le recensement jusqu'à vos 25 ans.

N'hésitez plus, faites le choix de vous mobiliser pour la Nation et poursuivez votre engagement sur **iDEFENSE** !



2026



ANIMATIONS À VENIR

Forum des associations

Nettoyons nos villages

Inauguration



Octobre rose

Exposition arts et artisanat

Cérémonie mémorielle

Matches de foot

Tournoi de tennis

Vos élus vous souhaitent un bel été